

# ENSEMBLE POUR AGIR!



Centre ABARC – Association pour un Baraquement d’Accueil  
et de Rencontres Communautaires  
Maison de quartier des Acacias  
Maison de quartier d’Aire-Le-Lignon  
Maison de quartier Asters-Servette  
Maison de quartier des Avanchets  
Maison des jeunes Avanchets «l’Eclipse»  
Jardin Robinson et Centre de Rencontres Avully  
Jardin Robinson de Balexert  
Espace de rencontres et d’activités pour adolescents «ATB»  
Maison de quartier de Carouge  
Association le Chalet  
Maison de quartier de Champel  
Maison de quartier de Chausse-Coq  
Centre de loisirs et de Rencontres de Chêne-Bougeries  
Centre de loisirs de Chêne-Bourg  
Centre de rencontres de Collonge-Bellerive «Point d’Interrogation»  
Maison de quartier des Eaux-Vives  
Centre de rencontres des Eaux-Vives «La Source»  
Centre de loisirs des Franchises-Villars-Vieux  
Centre de loisirs du Grand-Saconnex  
Maison de quartier de la Jonction  
Maison de quartier des Libellules  
Centre de loisirs de Lancy-Marignac  
Maison de quartier Lancy-Tacchini  
Terrain d’aventures de Lancy-Voiret  
Terrain d’aventures du Petit-Lancy  
Jardin Robinson du Lignon  
Centre de rencontres de Meinier «La Rampe»  
Centre de loisirs de Meyrin Vaudagne  
Maison des jeunes Meyrin «Undertown»  
Jardin Robinson de Meyrin  
Jardin Robinson d’Onex  
Maison de quartier des Pâquis  
Centre de rencontres des Pâquis «Créatellers»  
Maison de quartier de Plainpalais  
Jardin d’aventures de Plan-les-Ouates  
Centre de rencontres de Plan-les-Ouates «Locados»  
Association pour l’animation des quartiers des Grottes,  
des Cropettes et de Montbrillant «Pré en Bulle»  
Maison de quartier  
de Saint-Jean  
Centre de loisirs et rencontres  
de Thônex  
Vernier sur Rock  
Maison de quartier de Vernier  
Centre de rencontres de Versoix  
«Le Rado»



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

## TABLE DES MATIÈRES

- 2 · LES MEMBRES DE LA FCLR
- 4 · PRÉSENTATION DE LA FCLR
- 5 · LE MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 6 · REMERCIEMENTS
- 7 · ÉCLAIRAGES SUR 2010
- 9 · LES GROUPES DE CENTRES
- 10 · ACTIONS 2010
- 11 · LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
ET GROUPES DE TRAVAIL
- 12 · ACCUEIL ET SOUTIEN ASSOCIATIF
- 13 · LES ACTIONS DU COMITÉ
- 14 · LE CONSEIL DE FONDATION, ANNÉE 2010
- 15 · GROUPE DE PILOTAGE  
PROJET INSTITUTIONNEL FASe
- 16 · LES COMMISSIONS DE LA FASe
- 20 · PROTOCOLE FASe - POLICE
- 21 · LE GROUPE DE RÉVISION DE LA CCT
- 22 · BILAN ET PERSPECTIVES
- 23 · LES RAPPORTS FINANCIERS

## La FCLR a pour but de

- de **regrouper** les associations de Centres
- d'**améliorer** les possibilités d'action des associations
- de **défendre** les intérêts des associations et ceux de leurs usagers
- de **favoriser** la coordination et la collaboration entre associations
- de **soutenir** les associations dans leurs tâches
- de **représenter** ses associations membres à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Elle est représentée au Conseil de la Fondation par cinq membres de son Comité élus par son Assemblée générale.

## La FCLR en 2010 c'est

- **43 associations** de Centres de loisirs et de rencontres, maisons de Quartier, jardins Robinson, terrains d'Aventures
- **360 membres** de comités de gestion
- **2500 membres** associatifs
- Plus de **32'000 heures** de travail bénévole pour la gestion et dans les actions des Centres
- **1 secrétariat** permanent
- **1 comité** de 6 personnes, dont 5 membres sont délégués au Conseil de Fondation
- Plus de **3'300 heures** de travail des membres du Comité
- Environ **100 séances** à la FASe (Conseil, Commissions, Bureau, Groupe de travail, Concertation)

La FCLR regroupe 43 associations du canton de Genève qui constituent les Centres de Loisirs et de Rencontres, les Jardins Robinson, les Terrains d'Aventures, les Maisons de Quartier ainsi que toute autre association poursuivant des buts similaires afin d'améliorer leurs possibilités d'action et de défendre leurs intérêts et ceux de leurs usagers.

La Fédération défend les valeurs et les objectifs généraux de la Charte Cantonale des Centres.



## Le comité de la FCLR

**Madame Katia Merlino** • Présidente

*(Jardin Robinson d'Onex)*

FASe : déléguée au Conseil de Fondation, membre du Bureau, Présidente de la Commission Action-Centres, membre de la Commission Allocation-Ressources, membre du Groupe de pilotage Projet institutionnel FASe

**Monsieur Jean-Marc Goy** • Vice-président

*(Maison de Quartier de St-Jean)*

FASe : délégué au Conseil de Fondation, Président de la Commission CEP, membre de la Commission Allocation-Ressources, membre du Groupe de pilotage Projet institutionnel FASe

**Monsieur Bernard Dosso** • Trésorier

*(Maison de Quartier de Carouge)*

FASe : délégué au Conseil de Fondation, Commission des Finances, membre de la Commission Allocation Ressources

**Madame Kete Flück** • Membre

*(Centre de Loisirs de Chêne-Bourg)*

FASe : déléguée au Conseil de Fondation

**Monsieur Richard Noli** • Membre

*(Maison de Quartier des Pâquis)*

FASe : délégué au Conseil de Fondation, membre de la Commission Action-TSHM, de la Commission paritaire et du Groupe pour la révision de la CCT

**Madame Jackie Tanaka** • Membre (jusqu'en mai)

*(Maison de Quartier des Eaux-Vives)*

FASe : membre de la Commission Action-Centres

**Monsieur Pascal Thurnherr** • Membre

*(Maison de Quartier des Acacias)*

FASe : membre de la Commission CEP

## Les Commissaires

**Monsieur Alexandre Ariosa**

*(Maison de Quartier Asters-Servette)*

FASe : membre de la Commission Ados-Eté

**Monsieur Motoo Tanaka**

*(Centre de Rencontres Eaux-vives La Source)*

FASe : membre de la Commission Ados-Eté

## L'équipe professionnelle

<b>Nadia Mayor</b>	Coordinatrice à 90 %
<b>Claude Bodmer</b>	Coordinateur à 90 %
<b>Florence Fagnière</b>	Secrétaire sociale à 75 %
<b>Maria Amelia De Pinho</b>	Entretien des locaux 5 %

Cette année, pas de position, d'explication ni même de recommandation sur les événements qui se sont déroulés. Non, cette année j'ai envie de vous parler d'aujourd'hui, et de demain ! Il se trouve que 2011 est une année très importante pour la Fédération, elle fête ses 40 ans !

C'est un cap important pour une association faîtière regroupant 43 associations membres, composée de comités de bénévoles responsables de la gestion des lieux et des programmes d'animations.

2011 est aussi l'année du bénévolat européen. Qui mieux que cette fédération peut parler de l'engagement bénévole ? 40 ans de réalisations, de doutes, d'insécurité, de réflexion, d'avancées et de recul, la vie tout simplement.

A la relecture des différents rapports, nous nous sommes souvent trouvés à un carrefour, ou encore à la croisée des chemins, ou, même mieux, au pied du mur, voire dans une rue sans issue. Ceci ne nous a pas empêché d'avancer. Aujourd'hui, nous sommes toujours là, convaincus de la justesse de notre engagement. C'est ce que tous les membres de comités d'hier et d'aujourd'hui pensent. Les doutes, les hésitations, les convictions font partie de la vie et c'est ce qui nous donne l'envie de continuer. La particularité de cet engagement citoyen dans les associations de centres est la volonté d'être acteur, de pouvoir agir sur son environnement proche, d'être partie prenante d'un mieux vivre sur sa commune ou son quartier, en mettant au centre les relations humaines qui sont le fondement de la société. Combattre l'isolement et l'égoïsme grandissant. Je suis toujours émerveillée de cette grande solidarité qui unit toutes ces associations et qui a permis de faire passer le relais de comité en comité pour arriver jusqu'à aujourd'hui.

40 ans, moment de bilan. S'arrêter et apprécier le chemin parcouru, les erreurs commises et les succès obtenus. Tirer des leçons du passé pour améliorer le présent et optimiser l'avenir. C'est ainsi que l'on avance ...

Les questionnements qui ont préoccupé les différents comités de la FCLR ont traversé ces 40 ans, et sont restés les mêmes quelle que soit la période : doit-on être municipalisé, continuer à exister en tant que fédération, doit-on créer une fondation, est-il utile de rester fédérés, ne serait-il pas mieux de partir chacun de son côté ? Toutes ces interrogations pour finir, aujourd'hui, ici devant vous, en tant que présidente d'une fédération qui croit encore à l'utilité de rester unis.

Ce questionnement long de 40 ans semble avoir reçu des réponses. En effet, la reconnaissance du rôle et des compétences des associations des centres est enfin dans tous les textes. Il nous reste à les mettre en musique, se donner les moyens pour devenir une fédération forte qui porte sa volonté de rester un relais privilégié, non seulement entre les habitants et les autorités communales, mais aussi avec les autorités cantonales.

L'écoute et le dialogue entre les partenaires de la FASE ont permis de réussir le pari de faire partie intégrante de la politique cantonale de la jeunesse. Je ne peux que souhaiter que cette fédération et ses 43 associations membres relèvent le défi de rester l'interlocuteur privilégié des autorités et préserver ainsi ces lieux qui répondent à un besoin et à une nécessité pour la population.

J'espère encore vivre l'enthousiasme et la volonté de créer une association pour le bien de tous. C'est ainsi que le bénévolat vit au sein de notre fédération et j'en suis très fière. Aujourd'hui je saisis l'occasion de ces 40 ans d'engagement bénévole au service de la population non pas pour vous couvrir de lauriers, mais pour vous dire ce mot qui touche au plus profond de notre conscience et confirme l'utilité de notre action, ce petit mot pour parachever ces 40 ans écoulés et inaugurer les 40 autres à venir. Je vous dis donc M E R C I.

*Katia Merlino*  
Présidente





2010 année des grands écrits pour la FASE. Finalisation du Contrat de prestations, des statuts, de la convention FASE-FCLR, de la convention tripartite et pour finir du Règlement interne. Faire coïncider tous ces textes a nécessité un long travail. Grâce à l'efficacité de nos coordinateurs et de notre secrétaire, toutes ces réflexions ont pu s'élaborer. Année à nouveau chargée en réunions, mais nécessaires à la mise en place de la nouvelle organisation. Un grand merci à eux pour leur présence et leur écoute.

Merci à nos deux coordinateurs : chère Nadia, cher Claude, tout au long de cette année, vous avez épaulé le comité dans sa mission première, la défense des intérêts de nos membres. Nous sommes reconnaissants du travail accompli pour notre Fédération. Merci à vous deux, votre aide précieuse a été primordiale dans l'élaboration des différents textes.

Merci également à Florence qui, malgré une absence obligée, a su répondre au grand défi que représente le travail au quotidien pour un comité de bénévoles et la difficulté parfois d'arriver à coordonner tout ce petit monde. Mais son sourire et sa bonne humeur ont eu raison des petits tracas journaliers !

Nous voudrions aussi remercier dans ce rapport tous les bénévoles pour leur engagement au quotidien dans leurs associations, ainsi que pour leur constance à nos Assemblées Générales. Merci pour votre soutien.

Cette année, nous avons pu compter plus particulièrement sur plusieurs membres de comité qui ont répondu aux sollicitations de la FCLR :

Merci à Mme Jackie Tanaka et à M. Motoo Tanaka qui, pendant l'année écoulée, ont représenté la FCLR aux côtés des délégués au Conseil de Fondation et dans les différentes commissions au sein de la FASE.

Merci à Hélène Hyde, Alexandre Ariosa, Ramsis Armanios qui ont participé au Groupe statuts FCLR.

Et puis il faut aussi saluer l'engagement des Présidentes et des Présidents de Centres qui ont démissionné cette année. Un grand merci pour le travail accompli qui a contribué, durant des années, à répondre aux besoins des usagers et des habitants dans un souci de prévention et pour une meilleure qualité de vie.

Au nom de la Fédération, je remercie également :

- Monsieur Charles Beer, conseiller d'Etat
- Les autorités du Canton et des Communes qui contribuent et soutiennent les Associations de Centres et la FASE.
- Monsieur Alain-Dominique Mauris, Président de la Fondation
- Les membres du Conseil de Fondation
- Monsieur Claude Dupanloup, Secrétaire général de la FASE
- Monsieur Bernard Saillant, Administrateur de la FASE
- Monsieur Yann Boggio, Secrétaire général de la FASE
- Monsieur Christophe Mani, Directeur opérationnel de la FASE
- Les collaborateurs du SAFASE
- La Ville de Genève, au travers de son magistrat Monsieur Manuel Tornare et de la Délégation à la Jeunesse
- Monsieur Philip Grant, notre conseiller juridique
- Toutes les équipes de professionnels qui œuvrent au quotidien aux côtés de nos comités

En cette année de construction, je voulais tout spécialement remercier les personnes qui œuvrent à mes côtés au jour le jour, c'est-à-dire les membres du comité. Nous y voilà enfin, année des bilans mais aussi année de renouveau, je ne peux que vous remercier d'y croire encore et d'accepter de relever le défi.

*Katia Merlino, Présidente*

### Fête de la Charte

Le 16 janvier 2010, membres de comités et professionnels des Centres se sont réunis sur le «Bateau Genève» pour resigner symboliquement la Charte cantonale des Centres.

Le monde de l'animation socioculturelle en effervescence depuis la modification (en décembre 2008) de la Loi J6 11 s'est donné le temps de la réflexion.

Parallèlement à l'élaboration des textes de référence et du Projet institutionnel de la FASE (Statuts, Règlement FASE et Conventions) induit par la modification légale, les associations ont dressé un état des lieux de la situation dans le domaine de l'animation socioculturelle dans le canton et au sein de la FASE.

Les associations ont relu et rediscuté la Charte cantonale des Centres de 1993 pour la confronter à la réalité actuelle du terrain genevois. Les centaines de signatures des membres de comité et des équipes professionnelles apposées au bas de l'engagement à resigner symboliquement la Charte réaffirment le rôle constitutif fondamental pour l'animation socioculturelle de ce document dont la philosophie, les constats, les concepts et les pistes de solutions proposées conservent toute leur vitalité et leur modernité. Dès lors, elles ont décidé de préparer un événement public et médiatique, symbolique et solennel afin de réaffirmer l'importance de l'organisation associative des Centres comme pivot d'une relation de proximité toujours renouvelée avec les usagers des Centres et les populations des communes et quartiers du canton.

La table ronde organisée le 16 janvier 2010 autour de la Charte cantonale des centres a pu mettre en perspective quatre interprétations du texte et de l'animation socioculturelle par Messieurs Pierre Varcher, membre de comité, Alain-Dominique Mauris, Président du Conseil de Fondation, Vital Dorsaz, membre du Personnel et Roland Junod de la HETS.

Ce travail d'analyse autour de la Charte cantonale a permis de se réapproprié et partager son contenu ainsi que faire découvrir ce texte et ses valeurs à de nombreux membres de comité et professionnels qui ne l'avaient pas encore lue.

Plusieurs questions restent toutefois pendantes, comme par exemple : La Charte, vision partagée par les membres d'associations et les animateurs socioculturels des Centres, est-elle vécue avec la même signification pour l'ensemble des collaborateurs et partenaires de la Fondation ?

### La Constituante

Dès février 2008 et l'adoption par le peuple de lancer un nouveau projet de Constitution pour Genève, la FCLR s'est intégrée au processus. Tout d'abord en rejoignant de nombreuses associations et fédérations au sein de la FAGE (Fédération) et en soutenant trois candidats de comités de Centres se portant volontaires sur la liste indépendante des associations de Genève (Liste 18).

Après avoir participé, le 28 janvier 2010, à l'audition publique organisée par la commission thématique 5, sur les relations entre l'Etat et le monde associatif, la Fédération a souhaité déposer auprès de l'Assemblée constituante une proposition collective.

#### Exposé des motifs

«Face à la fragilisation et à l'exclusion de diverses populations, il est important d'affirmer une politique positive d'ouverture aux jeunes, à l'ensemble de la population et une action socioculturelle d'intérêt général, ouverte à tous sans discrimination. Afin d'affirmer l'importance des loisirs dans le maintien de la cohésion sociale, loisirs de proximité et accessibles à tous, nous proposons un article pour la nouvelle Constitution».

#### Proposition

##### Art. 1

L'Etat et les Communes encouragent l'organisation de loisirs destinés à tous et en particulier aux jeunes qui favorisent le développement de la personne, la solidarité, la participation et l'intégration, producteur de liens qui contribuent à la cohésion sociale.

##### Art. 2

L'Etat et les Communes s'efforcent de mettre à disposition des lieux de proximité accessibles à tous, ainsi que les moyens nécessaires pour atteindre ces buts.

Cette proposition munie de plus de 700 signatures a été déposée le 31 mars 2010 et a bien été enregistrée et transmise à la commission thématique concernée.

Par cette proposition collective, la FCLR et tous les signataires souhaitaient inscrire dans la nouvelle Constitution l'importance des loisirs dans le maintien de la cohésion sociale.

Cette proposition n'a pas été entièrement retenue par la Commission (508.32.b). Celle-ci a retenu et proposé : «L'Etat favorise l'accès à des loisirs diversifiés pour tous, qui contribuent à la cohésion sociale, à l'équilibre et au développement personnel» (508.32.a).

Le processus n'est pas terminé, une consultation sur l'avant projet de la Constitution est programmée en 2011 et la Fédération ne manquera pas d'y participer.





## Les textes de référence

L'année 2010 a vu un important travail de discussion, de préparation et de rédaction des quatre partenaires (dont trois assemblées générales de la FCLR) sur les documents de référence de la FASE :

- les Statuts
- le Projet institutionnel
- le Règlement interne
- le Contrat de Prestations Etat-FASe
- les Conventions tripartites (Communes-Associations-FASe)
- la Convention entre la FASE et la FCLR

Ces textes sont la conséquence des profonds changements voulus par les collectivités publiques en 2009 afin, selon elles, de permettre à la FASE une meilleure prise en charge de sa mission et des relations qu'elle entretient avec lesdites collectivités.

Les statuts de la FASE, une partie du Projet institutionnel (l'organisation et la gouvernance) et le Contrat de prestations avec l'Etat ont été adoptés par le Conseil de Fondation dans le courant de l'année, les autres textes le seront en début d'année 2011.

L'application de ces textes concrétisera ce changement.

La FASE se donne un cadre renouvelé et des règles de jeu plus claires pour surmonter les difficultés rencontrées par le passé. Ces textes visent à :

- Favoriser la transversalité, développer la coordination entre les secteurs d'activités
- Renforcer la communication interne et externe
- Clarifier l'identité de la FASE et son rôle de référentiel commun
- Avoir une meilleure répartition des rôles et responsabilités, en cohérence avec les compétences des différentes parties prenantes et leur position vis-à-vis de l'institution
- Expliciter les niveaux décisionnels global et local
- Donner une réponse et une structure institutionnelles aux besoins d'échange, de partage, de «faire ensemble»
- Redéfinir le management de proximité et les enjeux liés

(Extrait du Projet institutionnel FASE, page 3).

La liste est longue et ses contenus énormes, aussi important que les enjeux qui concernent tant chacune des parties que le tout.

Chaque partenaire et chaque acteur fait et va faire de son mieux pour réaliser ce défi vital pour la FASE afin de poursuivre, avec une structure probablement «unique au monde», sa mission auprès des habitants des quartiers, des communes et du canton.

### Groupe des Centres suburbains

Dix-neuf associations composent ce groupe. Il est vraiment difficile de réunir un nombre suffisant de Présidents, de Présidentes ou de Délégués pour que le groupe soit un lieu d'échange utile aux participants ainsi qu'à l'ensemble des membres concernés.

Le temps de réflexion, d'élaboration du Projet institutionnel et de réorganisation de la FASE n'a pas été propice à la mise en œuvre d'une nouvelle manière d'approcher le fonctionnement de ce groupe d'associations de Centres qui sont très disséminés sur le territoire cantonal. Ces centres ont des dimensions et des modes de fonctionnement très variés.

C'est dans le courant de 2011 que nous serons en mesure de faire de nouvelles propositions pour un fonctionnement des groupes de Centres adapté à l'organisation de la Fondation par régions.

### Groupe Jardins Robinson & Terrains d'Aventures

Cette année, le groupe s'est rencontré à deux reprises.

Chacune des séances débute par un point d'informations et de communications diverses, puis les sujets d'actualité pour les Jardins Robinson et les Terrains d'Aventures sont mis en discussion.

Lors de la réunion du 2 février 2010, le groupe a traité de l'accueil à journée continue, soit de l'Initiative 141 et de son contre-projet et des incidences prévisibles pour les Jardins et Terrains, ainsi que de la réorganisation de la FASE.

Pour la réunion du 9 novembre 2010, le groupe a souhaité reprendre le sujet de l'accueil après l'école et des collaborations possibles ou existantes avec le GIAP. Une partie de la séance a été consacrée également aux futures conventions tripartites qui lieront l'association du Jardin Robinson ou du Terrain d'Aventures avec sa commune et la FASE.

### La Coordination des Centres-Ville

La Coordination des maisons de quartier et des centres de loisirs et de rencontres de la Ville de Genève, plus connue sous l'appellation «Coordination Centres-Ville», fut constituée en 1991 sous l'impulsion et la volonté des associations de centres, dans le but d'unir les forces, de former une entité représentative et solidaire, interlocutrice du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et du département de la culture, d'assurer la fréquence des rencontres avec les autorités communales, d'en coordonner et d'en préparer le contenu, d'être impliqués collectivement dans les décisions concernant la politique d'animation, les budgets, les modalités techniques, de défendre les intérêts communs et particuliers des Centres-Ville, de promouvoir leurs actions.

A l'interne, la Coordination Centres-Ville s'efforce

- de se doter d'outils et de règles communes,
- de coordonner les démarches administratives,
- de jouer la transparence et l'échange de pratiques ainsi que de savoirs entre les Centres-Ville,
- d'améliorer la connaissance, la confiance, la faculté de communication et de débat entre les Centres-Ville,
- de traiter ensemble des questions de fond,
- d'encourager les projets communs.

Au delà de réunir les demandes de subventions de fonctionnement, d'équipement et de travaux, ainsi que celles de la subvention culturelle extraordinaire, 2010 vit les membres bénévoles et professionnels de la Coordination Centres-Ville travailler sur des sujets comme, notamment :

- la mise en place d'un système durable de gestion des fournitures et de limitation des déchets lors de manifestations organisées sur le domaine public,
- les difficultés liées aux mesures d'économie qui amputent d'un pourcentage non négligeable les remplacements d'animateurs, ainsi que la réduction des heures moniteurs,
- les problèmes liés à la TVA qui impacte la facturation des heures moniteurs,
- les futures modalités d'octroi des subventions de fonctionnement des centres aérés, et d'équipement,
- le changement des rythmes de travail des associations de centres devant l'avènement d'HarmoS.

Dans le cadre de la rencontre avec Manuel Tornare, conseiller administratif en charge du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, et de ses équipes, il fut proposé que des groupes de travail, réunissant des membres du département précité et des associations de centres réfléchissent ensemble, d'une part, sur les problématiques de l'accueil des enfants de 4 à 15 ans dans le cadre d'HarmoS et de la loi sur l'accueil continu, d'autre part, sur les conventions tripartites qui deviendront le futur lien contractuel entre la Ville de Genève, la FASE et les associations de centres.

De nombreux candidats se déclarèrent intéressés, mais les discussions désignèrent finalement les Maisons de quartiers Asters-Servette et Plainpalais à l'étude d'HarmoS, avec l'éventuel soutien des Maisons de quartiers des Acacias, des Franchises et des Pâquis, tandis que les Maisons de quartier de La Jonction et de Saint-Jean travailleraient à débrouiller la convention tripartite. Le cas échéant, ils bénéficieraient des apports des Maisons de quartier des Eaux-Vives et des Pâquis.

Le chantier reste vaste, parce que les travaux précités, l'élaboration des projets institutionnels et les négociations des conventions tripartites sont des objets très importants pour le monde des Centres-Ville et plus particulièrement des associations de centres situées dans toutes les communes du canton de Genève, toutes membres de la Fédération.

*Richard Noli*

### Accueil des nouveaux dans la structure

Offrir la possibilité d'aborder des domaines en relation avec la mission d'un comité d'association, ainsi que l'opportunité de rencontrer d'autres personnes engagées dans une association de Centre font partie de nos objectifs de formation des bénévoles.

Pour que chaque personne membre d'un comité de gestion puisse s'impliquer, mettre ses compétences en valeur, jouer pleinement son rôle et augmenter ses connaissances dans les domaines en lien avec sa fonction, des moments de formation et des moments d'échange sont très utiles.

En 2010, nous avons proposé :

- Accueil des nouveaux membres de comités
- Préparer et animer les séances de comité
- Le projet institutionnel (en 2 parties)
- La gestion financière et les tâches de trésorier
- La vérification des comptes

Aucune de ces cinq propositions n'a pu avoir lieu, car un nombre insuffisant de personnes se sont montrées intéressées par ces moments de formation.

Mais « nous ne baissons pas les bras ». Dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la FASE, les coordinateurs de la Fédération seront sur le terrain, au service des associations. Ce sera un réel rapprochement avec les Comités et un dialogue régulier qui permettra une meilleure connaissance des besoins en formation. Selon les situations ils seront en mesure d'apporter des réponses rapides et adaptées.

Une fois de plus nous répétons qu'en 2010 nous n'avons eu aucune demande de financement pour des formations extérieures à la structure pour des membres de comités.

### Site internet [www.fclr.ch](http://www.fclr.ch)

L'introduction plus fréquente de photos rend la visite plus agréable. Malgré un effort de convivialité, le « forum » réservé aux membres est très peu utilisé. Faudra-t-il le conserver ou opter pour une adresse Facebook ? Le comité devra se pencher sur le sujet.

### Féder'infos 2010

Journal électronique et version papier.

En 2010, six feuilles d'information ont été diffusées aux membres des comités de Centres, aux membres du Conseil de Fondation ainsi qu'aux membres du Collège de Direction de la FASE.

N'ayant pas trouvé de journaliste suite au départ de Cécile Aubert, le secrétariat a pris en charge l'édition et la rédaction des numéros de cette année.

Les thèmes suivants ont été traités :

#### Janvier

Fête de la Charte, discours de la Présidente, Katia Merlino. Plus de 200 personnes ont participé à la fête.

Quelles relations entre l'Etat et le monde associatif ? L'Assemblée constituante invite le monde associatif le jeudi 28 janvier à Plan-les-Ouates.

L'Assemblée générale FCLR du 25 janvier sur le Projet de gouvernance et d'organisation de la FASE ainsi que sur la modification des statuts de la FASE n'a pas obtenu le quorum.

#### Avril

Emplois de solidarité. Présentation aux professionnels de la FASE par l'Office cantonal de l'Emploi du dispositif EDS.

Harmo5. Changement d'horaire scolaire, quelles réponses des Centres ? Quatre centres se lanceront dans une phase pilote dès la rentrée de septembre 2010. La Commission Action Centres organise une soirée d'information à la Maison de Quartier de Carouge le 13 avril.

Assemblée constituante. Proposition collective afin d'affirmer l'importance des loisirs dans le maintien de la cohésion sociale, loisirs de proximité et accessibles à tous. Plus de 700 signatures transmises au secrétariat de l'Assemblée.

#### Juin

Nouvelles du Conseil de Fondation. Elaboration d'un nouveau Contrat de prestations avec l'Etat 2011 à 2014. Réflexions sur les orientations.

Protocole FASE-DéJ-Police. Les agents des polices municipales pourraient intégrer le protocole.

GIAP-FASe : élaboration de projets pilotes en cours.

Formations FCLR, le programme de l'automne proposera des formations sur le Projet institutionnel des Centres, les finances du Centre, les textes de références, rôles et missions des comités lors de l'accueil des nouveaux membres de comités, la préparation et l'animation des séances de comité.

#### Juillet

La FCLR fêtera en 2011 son quarantième anniversaire. Invitation à imaginer et construire cet anniversaire avec les Centres

Le Forum fclr.ch est ouvert aux membres de comité de Centres. Puisse-t-il être utile et rendre les assemblées générales de la FCLR un peu moins longues...

Annnonce des formations FCLR :

l'accueil des nouveaux membres de comités  
la préparation et animation des séances de comité  
le Projet institutionnel (élaboration, évaluation, approche concrète)  
les tâches du trésorier  
la vérification des comptes

#### Novembre

Rappel de l'importance des projets institutionnels des centres  
Textes en consultation :  
Convention tripartite  
Convention FASE-FCLR  
Règlement Interne  
Mesures d'économies, fermeture de la MQ Asters, budget 2010 équilibré

#### Décembre

Vœux pour 2011

2011, année européenne du bénévolat

Rencontre formative novembre 2010 (Dispositifs cantonaux d'aide aux jeunes en rupture de formation)

## LES ASSEMBLEES GENERALES ET LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA FCLR

### Les assemblées générales de la FCLR

Quatre assemblées générales ont eu lieu dans le courant de l'année 2010.

Le comité de la FCLR adresse ses remerciements aux différents lieux qui nous ont accueillis :

la MQ ST-JEAN	le 25 janvier (18 Centres représentés)
la MQ PAQUIS	le 18 mai (27 Centres représentés)
la MQ CHAUSSE-COQ	le 7 octobre (26 Centres représentés)
le CL GRAND-SACONNEX	le 9 décembre (29 Centres représentés)

La moyenne de fréquentation a ainsi légèrement augmenté, pour passer de 23 Centres ces dix dernières années à 25 Centres cette année.

### Groupe Statuts FCLR

Constitué lors de l'Assemblée générale du 10 décembre 2009, le groupe de travail a pour but de réfléchir et proposer des pistes sur une délégation de compétences des associations membres de la FCLR à la Fédération et ses organes. Cas échéant, étudier la possibilité de revoir les statuts tant de la FCLR que ceux des associations de Centres.

Le groupe est composé de :

Hélène Hyde, présidente du Centres de Loisirs de Thônex  
Alexandre Ariosa, vice-président de la Maison de Quartier des Asters  
Ramsès Armanios, membre du comité de la Maison de Quartier de St-Jean  
Richard Noli, président de la Maison de Quartier des Pâquis et membre du comité FCLR  
Claude Bodmer, coordinateur FCLR

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises.

### Constats

Les associations de centres, membres de la FCLR, compte tenu de leur autonomie, ne sont pas contraintes d'adopter les décisions prises en Assemblée générale de la Fédération.

### Pistes évoquées

Effectuer un travail en profondeur en remettant sur la table la structure FCLR pour qu'elle soit un véritable outil porteur de la voix des associations. Ce ne sont pas les centres qui décideraient individuellement mais la Fédération, car les associations auraient adhéré à une FCLR qui a ce pouvoir délégué. Donc, délégation d'une partie de compétence (autonomie organisée).

Solution moins contraignante qui consisterait à prendre des décisions « fortes » en Assemblée générale, que les associations s'engageraient ensuite à défendre ou à appliquer.

Le statu quo, « continuer comme si de rien n'était », avec le risque, à terme, d'une perte de légitimité de la FCLR.

Entre autonomie des associations et force collective, entre intérêt particulier et intérêt collectif, entre droit des minorités et besoins du plus grand nombre, la problématique soulevée est complexe. Depuis plusieurs années, l'objet est remis sur le métier sans trouver une réelle volonté de trancher de la part des acteurs.

Avec la réorganisation de la FASe et sa nouvelle gouvernance, l'enjeu est de taille pour les associations et une solution doit être trouvée.

Les travaux du groupe seront repris et mis en chantier dès que possible.



### Accueil quotidien

Le secrétariat de la FCLR, sis à la rue Lamartine, assure une permanence téléphonique et une présence du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le but de cet accueil est d'informer, de répondre aux questions, d'écouter, et de conseiller les membres qui le souhaitent, ainsi que les partenaires de la FCLR.

### Assemblées générales des Centres

Les membres du comité et les professionnels de la Fédération ont réussi à représenter la FCLR dans 26 Centres à l'occasion des Assemblées générales des associations. Chaque année, les membres du Comité et les coordinateurs font leur possible pour participer à un nombre élevé d'assemblées des centres. Toutefois, le délai pour planifier les Assemblées générales étant fixé au 31 mars, cette participation est relativement difficile au vu du nombre d'Assemblées générales qui se déroulent un même soir.

### Accompagnement, conseils et soutien aux comités

Des membres du comité et les professionnels se sont également rendus dans les centres sur demande de comités qui ont souhaité, notamment, mieux comprendre la structure, s'informer sur un dossier précis, clarifier des procédures, être accompagnés dans un processus de régulation, de réflexion. Dans plusieurs cas, le comité d'association a sollicité la fédération pour un accompagnement lors de rencontres avec les représentants de la commune.

Les coordinateurs ont apporté leur appui à plusieurs comités lors de situations critiques, situations qui ont nécessité un travail d'accompagnement conséquent. Plusieurs Centres ont sollicité une aide à la réflexion sur leurs projets institutionnels, le rôle du comité et des professionnels, le fonctionnement interne du centre. Certains suivis de situations critiques se sont fait en collabo-

ration avec la FASE pour un accompagnement conjoint des comités et des équipes de professionnels.

L'année 2010 a célébré la naissance d'une nouvelle association membre de la FCLR : la Maison de quartier des Libellules, à Vernier. Un travail préparatoire a été réalisé par un groupe réunissant une représentante de la Commune, des collaborateurs de la FASE et un coordinateur FCLR. Puis, la FCLR a investi beaucoup de temps, en collaboration avec la commune, pour l'accompagnement d'un groupe d'habitants à la constitution de l'Association, l'élaboration de ses statuts, de son projet et l'arrivée de l'équipe professionnelle. L'association deviendra officiellement membre de la FCLR en 2011.

Le comité a également répondu à plusieurs invitations à des fêtes et événements dans les Centres.

### Les statuts des associations

En 2010, plusieurs associations ont dû ou voulu modifier leurs statuts. Leurs comités ont fait appel à la FCLR, dont le rôle est d'être disponible pour fournir des renseignements, des conseils ainsi que pour les corrections indispensables.

Une nouvelle association (celle de la maison de quartier des Libellules à Vernier) a bénéficié de cet accompagnement pour l'élaboration et la rédaction de ses statuts.

La rédaction de statuts doit répondre aux exigences du Code civil suisse ainsi qu'à certains textes de référence (Loi J 6 11, Statuts de la FCLR et de la FASE) qui participent de l'organisation et de l'activité desdites associations. C'est aussi pour venir en aide à ces comités que la Fédération leur propose un modèle de statuts assorti de commentaires qui donnent une certaine lisibilité supplémentaire à cette tâche souvent jugée ingrate.



## Liste des dossiers traités

L'ordre du jour de chaque séance de comité FCLR comporte un point de communications pour les délégués et les commissaires du Conseil de Fondation et du Bureau FASE.

Le comité s'est réuni à 14 reprises. En 2010, les dossiers suivants ont été traités :

### 11 janvier 2010

Communications : notamment Secrétaire général FASE, Mesures d'économies

Fête de la Charte (16 janvier) : dossier de presse.

### 1er février 2010

Entretien avec Monsieur Alain-Dominique Mauris, Président de la FASE. Une page se tourne, changement énorme.

Retour sur la position de l'Assemblée générale de la FCLR du 25 janvier pour laquelle le quorum n'a pas été atteint. Position du comité sur le projet d'organisation et de gouvernance et propositions d'amendements des statuts de la FASE.

### 8 février 2010

Projet institutionnel FASE – Gouvernance – Statuts et préparation du Conseil de Fondation.

Décision de prendre rendez-vous auprès du conseiller d'Etat Charles Beer.

### 1er mars 2010

Communications : notamment poste Secrétaires général / Contrat de Prestations

Projet institutionnel FASE : suite. Convention FASE-FCLR.

Rédaction des textes pour le rapport d'activités 2009.

Candidatures au comité.

Constituante.

Soutien au GLAJ pour une proposition collective.

Idee de jetons de présence pour les membres du comité à étudier.

### 31 mars 2010

Retour Fête de la Charte.

HarmoS, EdS, CCT.

Constituante : 709 signatures déposées pour la proposition collective de la FCLR.

### 19 avril 2010

Préparation du Conseil de Fondation du 26 avril.

Préparation rencontre avec M. Charles Beer, conseiller d'Etat.

Préparation AG statutaire du 18 mai 2010.

G8 module HES, place des associations dans l'animation ?

### 10 mai 2010

Communications : notamment entretien avec Yann Boggio.

AG du 18 mai : répartition des tâches. Les textes : Contrat de prestations / Convention FASE-FCLR / Convention tripartite / Règlement interne de la FASE.

CCT.

### 14 juin 2010

Textes : Conventions, etc.

Remplacement de la coordinatrice Nadia Mayor.

Jetons de présence.

### 6 septembre 2010

Communications : notamment trois seules inscriptions aux formations FCLR et personne n'a manifesté d'intérêt à organiser le 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Préparation du Conseil de Fondation du 13 septembre et de l'AG FCLR

### 27 septembre 2010

Contrat de prestations : position du comité

Projet ADSIN (Emplois de Solidarité)

Conventions tripartite et FASE-FCLR

### 4 octobre 2010

Communications : notamment politique jeunesse Lancy / M<sup>e</sup> Grant / Candidatures pour le poste de coordinateur de région FCLR.

Préparation AG FCLR.

### 8 novembre 2010

Présentation du candidat : Guillermo Montano

Préparation AG FCLR du 9 décembre.

Régionalisation, quelles conséquences pour la Fédération ?

40<sup>ème</sup> anniversaire ?

Elargissement de la diffusion du Féder'infos.

### 6 décembre 2010

Préparation de l'AG du 9 décembre

### 13 décembre

Debriefing AG du 9 décembre

### 22 décembre

Soirée de fin d'année du Comité, des représentants dans les commissions et de l'équipe

## Liste des réunions

Réunions du Comité	14 séances
Bureau de la FCLR	28 séances
Assemblées générales FCLR, dont	4 séances
<i>Assemblée statutaire</i>	1 séance
<i>Assemblées extraordinaires</i>	3 séances
Groupe Jardins Robinson -	
Terrains d'Aventures	2 séances
Groupe Statuts FCLR	3 séances
Le Conseil de Fondation de la FASE	8 séances
Le Bureau de la FASE	17 séances
Le Groupe de Pilotage -	
Projet Institutionnel FASE	16 séances
Le Groupe de travail interinstitutionnel (GTI) GIAP-FASe	6 séances
Le Protocole de collaboration FASE-DéJ-FCLR-Police	3 séances
La Commission Gestion - Finances	13 séances
La Commission Allocation Ressources	3 séances
<i>Le Groupe technique</i>	10 séances
La Commission Action-Centres	3 séances
La Commission Ados-Eté	7 séances
Le groupe pour la révision de la CCT	8 séances

### 15 février 2010

Poste de Secrétaire général, départ de M. Claude Dupanloup au 31 août 2010, procédure d'engagement et de mise au concours du poste.

Projet institutionnel FASE : le groupe de pilotage rend un texte équilibré et consensuel sur la nouvelle architecture et nouvelle vision de la FASE. Trois séances d'informations ont été organisées par le groupe de pilotage : quelles valeurs ajoutées? Acceptation à l'unanimité des trois volets du Projet institutionnel FASE (15 oui, 2 abstentions).

Statuts FASE : adapter les statuts aux exigences de la modification de la Loi J611. Etre en cohérence avec les principes de gouvernance et l'organisation proposée par le groupe de pilotage : missions, nature du partenariat, rôle de la Fondation. Acceptation à l'unanimité.

Révision de la CCT : application des points qui font accord et délai jusqu'en juin pour les points divergents (mobilité et arithmie).

### 22 mars 2010

Intervention de Monsieur Charles Beer, conseiller d'Etat : «Que de modifications depuis notre dernière séance partagée !». Convention d'objectifs, intégration «naturelle» aux missions de la FASE (Equip, REP, UAP, Horaires scolaires, ...).

Elaboration d'un diagnostic sur les situations sociales avant de noter les objectifs.

Le nouveau Projet institutionnel permettra normalement de bien poser de part et d'autres les défis, les attentes, les objectifs mais, une fois élaboré, le lier avec la proximité du terrain. Elément qui rend optimiste. REMERCIEMENTS pour l'énorme travail.

Situation sociale difficile, sentiment d'appartenance mis en cause par une partie de la population. Le Conseil d'Etat a décidé dans cette nouvelle législature de développer une politique de la Ville face à la montée des inégalités. Assurer une qualité de vie et une participation citoyenne.

Engagement du nouveau Secrétaire général.

### 26 avril 2010

Présentation de l'équipe UAP

Approbation des comptes 2009

Projet de nouvel horaire scolaire. Rapport de la Commission Action Centres accepté.

Présence de Monsieur Yann Boggio, futur secrétaire général de la FASE

Départ de M. Bernard Saillant au 29 avril 2010

### 31 mai 2010

Présentation du film «Plus jamais je quitte l'Europe», trek dans le haut Atlas marocain par des jeunes de Vernier.

Projet institutionnel : bilan du mandat par Mme Sylvie Freiburghaus d'Iteral Management SA.

Projet de renouvellement du Contrat de prestations Etat-FASe.

Informatique 2011, nouvel investissement.

Projet ASIN et EdS (Emploi de Solidarité)

Divers et communications.

### 28 juin 2010

Présentation des activités de La Grève Nautique.

Projet institutionnel : modalités de diffusion.

Contrat de prestations : renouvellement.

Projet de convention tripartite : présentation du canevas en cours d'élaboration.

Appui à l'intégration scolaire et sociale : projet Emploi de solidarité (EdS) :

Projet de budget 2011 : informations de la Commission des Finances. Nécessité que les magistrats communaux rencontrent le conseiller d'Etat sur la question de la répartition des financements.

Présentation de la maquette du rapport d'activité et de gestion 2009.

Message du Secrétaire général M. Claude Dupanloup au Conseil de Fondation pour sa dernière séance.

### 13 septembre 2010

Présentation de Monsieur Christophe Mani, Directeur opérationnel.

Renouvellement du Contrat de prestations Etat/FASe : envoi aux partenaires pour une consultation simple et retour lors de la séance du 18 octobre.

Appui à l'intégration scolaire et sociale : envoi en consultation simple du projet afin de pouvoir se déterminer sur une candidature possible.

Convention tripartite : adoption d'une mise en consultation simple.

Convention FASE/FCLR : adoption d'une mise en consultation simple.

Informations budgétaires : démarches auprès du Fonds intercommunal. Assurer un financement pérenne de la FASE.

### 18 octobre 2010

Adoption des statuts FASE avec modification de la composition du Bureau, suite à la demande de la chancellerie.

Projet de Règlement interne: mise en consultation simple.

Contrat de prestations Etat/FASe : approbation avec les amendements préalablement acceptés.

AVS/DIP : le Conseil de Fondation accepte d'entrer en matière sur ce projet afin que soit étudiée la faisabilité de celui-ci dans le cadre des activités de la FASE.

Mise en place de la nouvelle gouvernance : informations.

Informations budgétaires : deux scénarios envisagés, un positif qui permettrait la suspension des mesures d'économies demandées à tous, l'autre négatif dans le cas où les pourvoyeurs de fonds n'entreraient pas en matière sur les demandes de la FASE.

### 20 décembre 2010

Evaluation de l'unité d'assistance personnelle (UAP) avec la participation de Jean Zermatten (magistrat)

Projet de budget 2011 : le budget se présente équilibré non pas par des mesures d'économies mais par des rentrées financières supplémentaires (Fonds intercommunal et augmentation de la subvention de l'Etat).

Processus de négociation Etat/Communes sur le financement de la Fondation.

Contrat de prestations Etat-FASe : le texte modifié est validé à l'unanimité.

Convention FASE/FCLR : renvoyé au groupe de pilotage pour un travail d'intégration des amendements.

Concept de Régionalisation

Outil Allocation Ressources et baptême du groupe de suivi qui devient «MARA» (Modèle d'Analyse des Ressources d'Animation).

Chaque partenaire est représenté par deux délégués dans la Commission.

Etat : Mme Dominique Chautems-Leurs  
et M. Alain-Dominique Mauris

Communes : Messieurs François Baertschi et Cédric Lambert

Personnel : Messieurs Etienne Rouget et Thomas Gremaud

FCLR : Mme Katia Merlino et M. Jean-Marc Goy

Le groupe de pilotage s'est réuni seize fois afin de finaliser le projet institutionnel de la FASe, notamment avec un projet de gouvernance, de nouveaux statuts, une convention FASe-FCLR, une convention tripartite FASe-Commune-Centre, ainsi que le Règlement interne de la FASe.

Cette année 2010 a vu la fin du mandat d'accompagnement d'Iteral Management, le départ de M. Claude Dupanloup et la venue du nouveau Secrétaire général de la FASe M. Yann Boggio.

Il était important d'être en mesure de pouvoir remettre les textes au Conseil de Fondation à la fin de l'année. Si durant l'année 2009 le groupe s'était focalisé sur la place des partenaires par des échanges animés et fructueux, l'année 2010 a été consacrée à la mise en application de la vision du groupe de pilotage concernant la nouvelle gouvernance et le fonctionnement de la fondation.

Il est à relever que les membres du groupe, mais aussi le Conseil de Fondation, ont pris en considération les inquiétudes des associations, notamment lors de la mise en consultation des nouveaux statuts dont de nombreux articles concernant les associations ont disparu. Le Conseil de Fondation s'est engagé à les faire figurer dans les conventions ainsi que dans le règlement interne de la FASe.

Tout au long des discussions au sein du groupe, la priorité pour la FCLR a été de mettre en valeur les actions menées par les centres et d'asseoir la légitimité de celles-ci dans l'élaboration de leurs projets institutionnels.

Pour ce faire la fédération a mis l'accent sur le tandem de coordination FASe-FCLR qui permettra une meilleure remontée des besoins, mais aussi une plus grande interaction avec les attentes des partenaires Etat et Communes.

Il ressort de cette année de négociation :

- une meilleure écoute
- une prise en considération des demandes des partenaires
- une volonté de collaborer
- une confiance nouvelle

Nous pouvons dire qu'avec ces nouveaux textes le partenariat est mis à l'honneur. Premièrement dans les statuts de la FASe avec l'explication du partenariat et de l'apport de chaque partenaire au bon fonctionnement de la FASe, comme dans les conventions FASe-FCLR et tripartite où le rôle, les devoirs et les droits de chaque acteur sont clairement explicités.

Cette année marathon a permis à chacun de se positionner et de renouveler sa volonté d'être partie prenante dans l'évolution de la FASe.

Tout changement nécessite accompagnement et soin, et celui de la FASe n'y échappe pas. Les années à venir seront celles de la mise en application des textes et ce n'est qu'au prix d'une très grande vigilance que la FASe arrivera à relever le défi d'orchestrer et de réussir ce nouveau virage.

La volonté du groupe de pilotage est celui de donner les moyens à la FASe de devenir une institution à l'écoute de la société civile afin de mettre en place des actions innovantes, mais aussi spécifiques selon les quartiers, communes qui permettront une véritable prise en compte des besoins de la population.

Cette nouvelle organisation, loin de nous affaiblir, permettra notamment aux associations de mieux mettre en valeur le travail accompli sur le terrain tout au long de l'année.

Je ne peux que me réjouir de ce nouveau défi qui attend non seulement les associations, mais aussi nos partenaires. Pour la première fois la réussite ou l'échec de cette réorganisation sera le fait de tout un chacun. Parions que ce partenariat saura vaincre les difficultés et aboutira à une collaboration fructueuse.

*Katia Merlino, présidente*



### Les commissions partenariales

Les commissions permanentes, composées de représentants des quatre partenaires, ont fonctionné durant de nombreuses années. La nouvelle organisation comptera seulement deux commissions permanentes, celle des Finances et celle d'Allocations-Ressources. La commission Ados-Eté qui se réunit périodiquement pour choisir les projets d'été destinés aux adolescents, projets proposés par des centres et des équipes de travail social hors murs, est également maintenue.

A part les commissions ci-dessus, au long de l'année 2010, seule la commission Actions-Centres a continué son travail, en particulier pour le suivi des travaux du GTI FASe-GIAP autour du changement de l'horaire scolaire et de l'accueil des élèves à journée continue (voir le texte qui s'y rapporte).

Désormais, le Conseil de fondation aura toute latitude pour demander la création de groupes de travail partenariaux mandatés pour une analyse ou une étude spécifique. Dans le cas d'un travail partenarial de plus longue haleine, c'est une commission ad hoc qui sera mise sur pied.

### Commission Action-Centres

Chaque partenaire est représenté par deux délégués dans la Commission.

La commission s'est réunie 3 fois afin de répondre aux objectifs spécifiques du contrat (Objectif 4.3.1 et suivants), où il est précisé que :

La FASe, dans le cadre du processus d'harmonisation scolaire au niveau cantonal:

- s'engage à mener avec le GIAP une réflexion sur les incidences du changement de l'horaire scolaire pour l'organisation des familles et des activités pour les enfants, et de faire des propositions susceptibles d'y répondre au mieux
- s'engage à assurer une participation au groupe de travail constitué par le DIP afin de préparer le changement d'horaire scolaire (Commission générale HHS) pour traiter de ce dossier.

### Commission Harmos et Horaire Scolaire

Cette commission étudie les effets du changement de l'horaire scolaire, analyse les prestations actuelles et les enjeux d'un nouvel horaire pour les prestataires (GIAP - FASe - Domaines des loisirs, enseignement musical, sport, culture, etc.). Une consultation auprès de toutes ces institutions a débuté en 2010. Dans ce cadre, le Conseil de fondation a été sollicité afin de prendre l'avis des centres sur la proposition de la commission du DIP.

Pour répondre à ce questionnaire, la commission Action-centres a organisé une soirée d'information débat sur le thème, en présence de M. Wittwer président de la commission Harmos et Horaire scolaire. Cette soirée a permis aux centres d'échanger directement avec l'Etat sur ses attentes quant à l'engagement des associations dans ce dispositif. Le débat a clarifié quelque peu les interrogations et préoccupations des centres.

### Collaboration GIAP-FASe au sujet de la modification des horaires scolaires

En vue de mettre en place les meilleures collaborations possibles entre les centres de loisirs et les lieux parascolaires au niveau local, il a été proposé d'étudier et d'analyser les pratiques à développer dans ce sens.

Les pistes retenues :

- une répartition de l'offre de prestations entre les deux institutions
- une complémentarité accrue entre les deux institutions
- les périodes de prise en charge des enfants et pré-ados

Afin de répondre aux pistes dégagées par le GTI, la commission a mandaté Mme Mayor et M. Bellardant pour faire une analyse approfondie des possibilités de collaboration entre les instances GIAP-FASe. Sur la base de cette étude des zones pilotes seront instaurées. La commission a suggéré de solliciter 3 ou 4 lieux pour procéder à la réflexion. Le choix des communes a été fait en fonction des collaborations qui y existaient déjà entre les différents partenaires. Il s'agit de Meyrin, Carouge et la ville de Genève. Dans chaque lieu un groupe de réflexion composé de plusieurs représentants : Equipe du Centre, équipes parascolaire du secteur, service écoles-social-jeunesse, et délégué FASe et GIAP qui assurent le pilotage institutionnel. Les centres retenus sont Maison de Quartier de Carouge, le centre de loisirs de Meyrin Vaudagne et pour la ville de Genève les maisons de quartier de Plainpalais et des Asters. La ville de Genève ayant mandaté un intervenant extérieur pour une étude spécifique à la ville, Mme Mayor et M. Bellardant se sont donc occupés des centres suburbains. Suite à cette étude, il en ressort deux points particulièrement intéressants :

- la complémentarité des missions respectives doit pouvoir être clarifiée et définie au niveau faitier des deux institutions
- les modalités de coordination locale (au niveau d'un secteur de la Ville, entre les institutions GIAP et FASe, mais aussi avec le tissu associatif et autres institutions locales, est un facteur déterminant dans la mise en œuvre de l'accueil à journée continue

Fort de ce constat le groupe de travail préconise la mise en place d'un projet pilote afin de cerner ces collaborations, les analyser et les optimiser en vue de la future harmonisation scolaire et ainsi être prêt à répondre à la demande dès l'application de la loi. Ce projet pilote devrait commencer dans le courant de l'année 2011

*Katia Merlino  
Présidente*



### GRUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONNEL (GTI) GIAP - FASe

#### Composition du groupe

Claude Howald, directrice du GIAP  
Didier Bellardant, responsable du personnel GIAP  
Claude Bodmer, représentant de la FCLR  
Claude Dupaloup, secrétaire général FASe  
Bernard Saillant, administrateur FASe  
Laurence Champod, représentante du personnel FASe

#### Séance du 19 janvier 2010

Poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre de projets pilotes GIAP-FASe.

Elaboration du document «projets pilotes GIAP-FASe en vue du nouvel horaire scolaire, du projet de loi sur l'accueil continu et selon communication GTI GIAP-FASe du 20 novembre 2009» par Madame Claude Howald, Messieurs Claude Dupaloup, Bernard Saillant et Didier Bellardant.

Après examen des propositions contenues dans ce document, il ressort :

Si les communes sont particulièrement concernées par ce projet, il en est de même pour les Présidents d'associations. Il est donc décidé d'intégrer les associations de centres concernés, à la demande.

Accompagnement de trois, voire quatre lieux par Madame Nadia Mayor, coordinatrice FCLR, et Didier Bellardant.

Le GTI devient le groupe de référence durant la phase d'agrandissement de la réflexion, auquel seront également associés Madame Nadia Mayor ainsi que les responsables communaux concernés.

#### Séance du 29 janvier 2010

Séance de présentation du projet aux communes concernées : Meyrin, Carouge et Ville de Genève. Le rôle des instances faitières sera de trouver les outils adéquats pour que les collaborations fonctionnent.

#### Séance du 25 mars 2010

Point de situation sur la réflexion relative à la mise en œuvre des projets pilotes GIAP-FASe. Présentation de la grille pour le premier entretien, élaborée par Madame Nadia Mayor et Monsieur Didier Bellardant. Les éléments évoqués sont :

#### Contexte politique

HarmoS, IN 141, demande des associations de parents (enquête SRED et GAPP).

#### Contexte liés aux institutions

Pour la FASe

Quota lié aux normes d'encadrement et aux capacités d'accueil.  
Contrat de prestations Etat-FASe et Conventions Communes-FASe.

Pour le GIAP

Pas de limites à l'accueil, mais contraintes du personnel disponible et de locaux.

Dépend de la loi sur l'instruction publique et du statut du groupement.

#### Description des thèmes développés

Agés concernés, activités, nouvel horaire scolaire, personnel, coordinations, collaborations existantes.

#### Séance du 25 mai 2010

Point de situation sur les réflexions et travaux menés à ce jour. Sur la base des entretiens et des réponses au questionnaire par les personnes participantes, Madame Nadia Mayor et Monsieur Didier Bellardant prépareront un rapport intermédiaire dans lequel seront notamment repris les enseignements obtenus, les freins, les questionnements et éléments susceptibles de favoriser la démarche.

En parallèle, la ville de Genève a mandaté un consultant externe et a notifié la démarche initialement mise sur pied par le GTI en y ajoutant plusieurs éléments notamment autour d'une réflexion sur l'accueil périscolaire dans son ensemble. L'objectif restant néanmoins le même : aboutir à de solides scénarios qui soient des modèles intégrant les spécificités locales tout en étant généralisables à l'ensemble du canton. Toutefois, il est rappelé que les enjeux ne sont pas les mêmes pour tous et l'idée d'une généralisation doit être évoquée avec prudence, compte tenu des capacités et vitesses de mise en œuvre différentes d'une commune à l'autre.

#### Séance du 16 novembre 2010

Présentation par Monsieur Bellardant du rapport intermédiaire, document de travail élaboré à l'intention du GTI. Les questions essentielles seront extraites du rapport, listées et priorisées pour constituer une feuille de route.

#### Séance du 2 décembre 2010

Relecture du mandat confié par le comité du GIAP et le Conseil de Fondation de la FASe et confirmation de la pertinence de la feuille de route.

Eléments de synthèse à formuler sur la base du rapport.

Incidences des résultats de la votation du 28 novembre sur les activités et les pratiques des deux institutions.

Perspectives institutionnelles à l'horizon de la rentrée 2011.

Faudra-t-il scinder le GTI en deux groupes distincts ? L'un traitant des logiques métiers et l'autre travaillant sur des modèles et scénarios ainsi que des expériences faites ailleurs, notamment en Belgique ?

Proposition de mandat pour un futur GTI2 sera élaborée pour le début de l'année.



## Commission Charte-Evaluation-Prestations

En 2010, les travaux de la CEP, commission partenariale permanente de la FASE, ont été suspendus par le Conseil de fondation pour donner la priorité à l'élaboration des textes de référence du projet institutionnel et de la nouvelle organisation de la FASE.

En 2009 la CEP avait procédé à un état des lieux des projets institutionnels existants dans les centres.

Le travail prévu dans cette commission pour 2010 concernait l'évaluation des actions des centres. Le thème en chantier était : quelle réponse partenariale apporter à la question que pose l'évaluation des actions des centres et du travail social hors murs ?

La question reste d'actualité puisque le contrat de prestations et les conventions tripartites incluent une évaluation régulière des actions menées au bénéfice des populations des quartiers et des communes.

La FCLR souhaiterait reprendre ce travail partenarial dans les mois qui viennent. Cette question sera posée prochainement au Conseil de Fondation afin qu'il mandate à nouveau un groupe partenarial pour effectuer ce travail. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, aucune décision n'a été prise quant à la poursuite des travaux de la CEP.

## Commission Ados-Eté

Dès l'année scolaire 2009 - 2010 une partie du financement distribué est assuré par la Loterie Romande. Cela renforce le besoin de fournir des informations de bilans élaborés pour chaque action soutenue.

Pour obtenir une diversification des activités d'été destinées aux adolescentes et adolescents, nous avons retenus les critères clés suivants :

- Activités bien adaptées à la tranche d'âge de 13 à 18 ans
- Promouvoir la diversité
- Promouvoir l'intégration
- Favoriser la nouveauté
- Action participative
- Horaires atypiques
- Mobilité douce: favoriser l'utilisation des transports collectifs et de la mobilité douce.

La composition et la représentation de la Commission est la suivante :

Communes : Marie-Rose Charvoz, Béatrice Gisiger

Etat : Olivier Ischer

FCLR : Motoo Tanaka et un siège à repourvoir

Personnel : Henri Louvrier, Seth Van Beek

Secrétariat général : Bernard Saillant /Abdelkrim Bouzouzou en cours d'année

Présidence : Alain Mathieu sur mandat du Secrétaire Général et du Délégué à la Jeunesse de la Ville de Genève

### Les actions de l'été 2010

16 actions proposées

3 actions non finalisées

Les 13 actions réalisées sont :

Nom de l'action <i>Centre / TSHM</i>	Description courte
Carouge - (Centre Loisirs + TSHM)	Actions été jeunesse, Festivités autour du mondial de foot
Carambole Lignon TSHM Lignon	Buvette du mondial de foot Jobs ados autour du mondial de foot
Campagne du Château (TSHM Gd-Saconnex)	Buvette, chaises longues et activités diverses
Chaumettes en été (MQ Plainpalais)	Activités pour ados respectant le nouvel espace vert à l'entrée de l'hôpital.

- En 2010, les projets de retransmission du mondial de football n'ont pas tous donné satisfaction.
- En ce qui concerne les buvettes, une procédure claire d'encaissements devrait être mise au point par la FASE.
- Ces actions nécessitent une évaluation dans la durée (3 ans minimum).
- Dans ce sens la commission entre en matière pour un troisième coup de pouce de moindre importance.
- Pour le suivi de ce type d'action, la collaboration de coordinateurs régions est particulièrement appréciée.

Nom de l'action <i>Centre / TSHM</i>	Description courte
Projet activités Lac (TSHM Aïre)	Activités sportives et ludiques, bouées, canoë et grillades
Cirque à Vernier (Mq Vernier)	Activités autour du cirque pour enfants et jeunes
Cressy (TSHM Confignon)	Stages multisports et sorties
Ciné Signal (Commune et TSHM Bernex)	Projection de films en plein air
Projections itinérantes (ABARC)	Projections de cinéma itinérantes

- Une activité a été récompensée par un price-money sonnante et trébuchant. Curieux dérapage.
- La commission propose que l'encadrement des jeunes soit mieux défini (qui donne les consignes? Présence d'un professionnel FASE).
- Certaines activités sont résolument communales. Outre le financement de jobs-ados, la Commission s'interroge sur le sens de son intervention.
- Pour 2010 la commission a refusé toute demande de matériel.
- Lorsque la promotion est bien faite, l'activité est très prisée.

Nom de l'action <i>Centre / TSHM</i>	Description courte
Pré en Bulle	Camp de surf pour 24 ados Hedaye (France)
Centre Loisirs Thônex	Découverte des Landes en mobilité douce
MQ Pâquis	Camp à vélo en Romandie

- Certains camps ont de la difficulté à attirer les jeunes de la structure.
- La mobilité douce doit être une préoccupation.
- Les participants doivent financer au minimum la moitié du camp (petits-jobs, actions de financement ou participation financière).
- Pas plus d'un encadrant pour quatre participants.

### Bilan et perspectives

La Commission est très préoccupée par la pérennisation des projets ayant fait leurs preuves. Après le coup de pouce initial, comment ces actions peuvent-elles continuer, faut-il :

- Solliciter les communes?
- Trouver d'autres fonds?
- Faire un choix dans les activités?
- Regrouper les forces d'encadrement?

En plus des critères existants, nous inciterons les projets proposés à répondre à intégrer les domaines suivants dans la construction de leur dossier:

Promotion de la santé: intégrer une alimentation équilibrée. Favoriser une dimension préventive liée à la consommation de tabac et d'alcool. La Commission a décidé d'interdire la présence d'alcool pour tous les projets qu'elle soutient.

Evaluation : un accent particulier sera porté sur l'évaluation quantitative et qualitative du projet.

*Motoo Tanaka*  
Commissaire

### Commission Gestion Finances

La commission des finances s'est réunie 13 fois en 2010. Les principaux sujets traités cette année tournent, comme d'habitude, autour du bouclage des comptes de l'exercice précédent, des budgets 2011 et 2012 et aussi des mesures d'économie pour équilibrer ces derniers.

La commission s'est également penchée sur le système informatique de la FASe. En effet le nombre de centres utilisant le bureau à distance sur le serveur FASe est en augmentation. A terme, tous les centres devraient travailler avec ce système, qui tout en étant centralisé, conserve l'autonomie de chacun.

Une première approche du budget 2011 laissait apparaître un manco de CHF 750'000.- Le Fonds intercommunal, sollicité pour combler ce déficit, a accepté d'apporter une aide de CHF 970'000.- comprenant la participation des communes aux frais «Ados-été» et «Adultes-aînés». De ce fait toutes les mesures d'économie en vigueur en 2010 pourront être levées pour l'année 2011.

Malgré ces moyens supplémentaires fournis par le Fonds intercommunal, les problèmes d'équilibrage budgétaire de la FASe sont encore présents, notamment avec la mise en place de la nouvelle gouvernance et de la régionalisation, avec le souci de garder un équilibre de ressources entre les coordinateurs de région FASe et les coordinateurs FCLR.

*Bernard Dosso*  
Commissaire

### Commission Allocation-Ressources

Le groupe technique s'est réuni à 10 reprises et a traité, pour l'essentiel, de l'intégration des actions TSHM, de la prise en compte des ressources ASE et de l'enrichissement du modèle en terme d'axes d'analyse.

Le modèle actuel intègre différentes ressources dont les TSHM. Il peut prendre en charge jusqu'à 60 centres et les paramétrages sont indépendants entre les centres et les actions : dix critères d'allocations sont possibles, cinq pour les centres, cinq pour les actions TSHM, avec une possibilité d'analyse conjointe des ressources des centres et des actions par région. Les critères d'allocation sont restés les mêmes, dont un critère basé sur la population, vu qu'il s'agit d'un modèle essentiellement quantitatif et non qualitatif, qui demanderait une autre approche.

Dans sa séance du 20 décembre 2010, le Conseil de Fondation a entériné le modèle ainsi que les modalités d'utilisation de ce nouvel outil qui, maintenant, s'appelle MARA pour Modèle d'Analyse des Ressources d'Animation.

Un groupe de suivi est constitué afin de garantir une objectivité quant aux usages possibles de l'outil. Il est activé par les partenaires sur demande faite au secrétaire général qui se charge de valider celle-ci auprès du bureau du conseil de fondation, d'activer le groupe de suivi et d'en suivre les travaux. Toute demande est écrite et fait l'objet d'une réponse écrite.

MARA est un outil d'aide à la décision pour tous les partenaires FASe. Il n'est qu'un élément parmi d'autres dans le processus de décision.

*Bernard Dosso*  
Commissaire

### Le groupe de négociations CCT

Pour mémoire, le Conseil de Fondation décida, le 13 novembre 2006, d'engager un nouveau train de négociations de la Convention collective de travail, intitulé 3e Révision de la CCT, sa séance du 18 décembre suivant ayant permis d'agréer les représentants des divers partenaires.

Les négociations menées pendant les neuf séances de 2007, les 10 de 2008 et les 11 de 2009, permirent de conclure, le 15 février 2010, à un protocole d'accord portant, notamment, sur les points suivants :

- Intégration des fonctions TSHM et UAP
- Introduction du principe et des modalités du Médecin conseil
- Adaptation du congé maternité à la législation
- Délai d'annonce de reprise d'activité après congé parental
- Modalités de congé sans traitement
- Introduction du congé paternité
- Modification l'échelle des traitements
- Introduction du 13<sup>ème</sup> salaire
- Clarification du droit au salaire en cas de maladie
- Suppression de la participation employeur à la prime assurance maladie
- Adaptation et clarifications de la décharge du temps de travail lors des formations en emploi et des conditions de congé en cas de départ après diplôme
- Introduction de divers types d'entretien employeur-collaborateurs (bilan, réglage service)

- Obligation de respect des directives alcool et interdiction de consommation de substances illicites
- Durée de la convention
- Clarification des procédures d'engagement (rôle RH de la FASE)
- Introduction de nouvelles fonctions
- Clarification en matière d'équivalence de formation moniteurs

Les huit séances qui réunirent les délégations «Employeurs» et «Employés» en 2010 ne permirent de conclure favorablement que sur les points suivants, notamment :

- le mode de gestion des situations de recours pour la protection de la personnalité,
- le remplacement des congés prévus par la CCT,
- les conditions d'assurance des CCD (730 jours),
- le congé maternité pour les personnes ne remplissant pas les conditions prévues par la loi,
- les conditions particulières pour les apprentis,
- le droit à 2 jours de congé consécutifs pour les apprentis
- le secret de fonction.

S'agissant

- de la définition du cadre horaire,
- du droit à l'arythmie,
- de la mention du lieu de travail comme élément contractuel (Mobilité),
- de l'extension du droit à l'arythmie pour les moniteurs et le personnel administratif et technique,
- du rôle du pôle associatif,
- de la récusation des membres de la commission paritaire

Les positions des deux délégations restèrent trop éloignées pour trouver des accords même minimaux, et force fut de constater qu'il fallait renoncer.

La FASE termine la mue de sa nouvelle gouvernance et, lorsque celle-ci sera placée et que les divers textes qui président au fonctionnement institutionnel, tels que les statuts, le règlement interne, le projet institutionnel, la convention bilatérale FASE-FCLR, la convention tripartite Communes-FASe-Associations de centres, auront été validés, les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponses, devront à nouveau faire l'objet de négociations.

*Richard Noli*



## PROTOCOLE DE COLLABORATION ET D'INTERVENTION FASE - DELEGATION A LA JEUNESSE DE LA VILLE DE GENEVE - POLICE

Le suivi du protocole s'est opéré sur trois séances les 5 mars, 28 mai et 8 octobre 2010.

Ont participé à ces séances : les représentants de la FASE, de la DÉJ, de la FCLR, de la brigade des mineurs de la police judiciaire, de la gendarmerie et du Service d'études stratégiques de la Police.

Ont été traité :

Collaboration avec les instances de proximité :  
Plusieurs situations difficiles sont relayées.

Rencontres régionales :  
Deux dates sont retenues pour Lancy-Onex et Meyrin.

Extension du protocole aux communes :  
L'idée serait de lancer une expérience pilote là où il y a le CICO (Cellule d'Information et de Communication), soit à Meyrin, Bernex et Vernier.

Une proposition d'avenant au protocole est présentée.  
Invitation à la commission sociale de l'ACG.

Retour du terrain :  
Quelques incidents sont analysés et traités.  
Concernant la communication de données, la FASE prépare une procédure.

Projets d'ateliers FASE - DÉJ - Police :  
L'objectif de ces séances sera de faire une «mise à jour» notamment dans le cas où il y a eu divergence entre le texte du protocole et son application (automne 2010 et printemps 2011).

Divers :  
Plan prévention alcool.

### La lettre et l'esprit

La réorganisation de la FASE a valu deux années de labeur intense, tant au comité de la Fédération qu'aux membres des associations. Echanges fréquents, réunions régulières, temps et énergie pour mettre en commun idées et propositions. Les visions stratégiques et le travail de bénédictin se sont côtoyés, absorbant une grande partie des ressources de la FCLR. Les enjeux liés à la rédaction des textes fondamentaux de la FASE (les statuts, le règlement interne et les conventions FASE-FCLR et tripartite) ont nécessité cet important investissement.

La place et le rôle de l'associatif dans la structure FASE étaient à défendre et à confirmer.

Aujourd'hui ces textes de référence sont adoptés par les partenaires et seront mis en application dès l'aval donné par le Grand Conseil genevois aux Statuts de la Fondation conditionnant l'ensemble des textes.

La proximité avec le contenu des textes a mis en évidence les enjeux pour l'avenir.

- Le monde associatif, les comités des associations, dans ce partenariat très contractualisé avec les pouvoirs publics, sauront-ils réunir les éléments d'analyse, développer les arguments et mettre en valeur les spécificités par lesquelles ils souhaitent répondre aux besoins des populations ?
- Les partenaires des associations, les élus communaux et la FASE, sauront-ils cultiver l'esprit qui a prévalu tout au long de la construction de la nouvelle organisation de la FASE (ouverture, dialogue et respect) et des nouveaux textes de référence ? Ces derniers sauront-ils écouter et valoriser les compétences des citoyens actifs dans ces associations ?



### Perspectives

Dès lors que le cadre est défini, les rôles et missions précisés, c'est la mise en oeuvre de la nouvelle organisation opérationnelle qui devrait permettre une réelle amélioration du fonctionnement de la FASE.

Pour la FCLR, les relations de proximité des coordinateurs fédératifs avec les comités des centres offriront notamment :

- Une écoute permanente des besoins et des questions
- Des réponses appropriées tant au niveau de l'information que de la formation
- Une plus grande disponibilité pour des conseils et un accompagnement
- La possibilité et la volonté de relayer les réalités sociales et les besoins locaux des populations auprès de la fondation

Cela dans le respect de l'identité de chaque centre et de ses spécificités.

En se rapprochant encore plus des membres dans le but de faciliter l'échange d'informations, la Fédération se réjouit de pouvoir enfin investir de l'énergie directement auprès des associations, dans leur pratique quotidienne au service des usagers de leurs centres et des habitants.

La régionalisation permettra un plus grand partage entre les centres des problématiques locales et le développement de projets transversaux en réseau.

Les coordinateurs de la FCLR travailleront «en tandem» avec les coordinateurs de régions FASE qui, eux, seront chargés des relations avec les équipes de professionnels. Du bon travail sera possible pour autant que la FCLR obtienne les moyens qui lui seront nécessaires.

Par ailleurs, aujourd'hui, nous estimons être à bout touchant pour réunir enfin l'ensemble des éléments utiles dans un «vademecum» (aide-mémoire) à l'usage des comités de gestion.

Il est à noter que la nouvelle organisation de la FASE aura aussi pour conséquence une nouvelle organisation du secrétariat de la FCLR, une nouvelle répartition des tâches du comité, envisagées sous l'angle de la régionalisation. Dans cette nouvelle organisation, il sera également nécessaire de repenser et de préciser les relations entre le comité et les membres de la fédération.

Un temps d'adaptation, d'évaluation et d'ajustements sera indispensable.

Et bien évidemment, défendre l'intérêt des associations de Centres dans de nombreux dossiers nouveaux ou récurrents qui se présentent, comme par exemple le changement d'horaire scolaire et l'accueil des enfants de 4 à 15 ans à la journée continue, l'octroi des ressources nécessaires pour une animation de qualité ainsi que l'autonomie associative dans le cadre des conventions et de la régionalisation.

Dans ce processus de changements, les valeurs et les principes de la Charte cantonale des centres resteront, telles des balises, les points de repères pour la FCLR.

## Rapport du trésorier

Avec CHF 465'536.74 de charges et CHF 509'216.00 de recettes, l'exercice 2009 se clôt par un excédent de recettes de CHF 43'679.26. Ce résultat était attendu car, suite à la décision du comité d'engager un coordinateur supplémentaire pour 2011, il était nécessaire de constituer une réserve en 2010 déjà pour assurer le paiement de son salaire sur toute l'année 2011.

Les dépenses sont en progression de CHF 4'021.97 par rapport à 2009. Les recettes, en dehors de la subvention spécifique, sont aussi en progression de CHF 8'369.57 en raison de la participation des associations à la Fête de la Charte à hauteur de CHF 5'095.90 et avec la réévaluation du loyer des locaux de la FCLR et de la subvention de la Ville de Genève y afférente (+ CHF 2'047.00).

La subvention spécifique FASe est revenue à son niveau de 2007, soit CHF 50'000.-. Cette somme n'a pas été versée à la FCLR en 2007, elle l'a été en 2008 et, en 2009, son montant a été de CHF 10'000.-.

Au total sur 2007 et 2009, la FCLR a renoncé à CHF 90'000.- de subventions pour permettre le financement du projet institutionnel de la FASe.

Le total du bilan au 31 décembre 2010 s'élève à CHF 141'596.71 dont CHF 133'602.71 de fonds propres.

Bernard Dosso  
Trésorier

### RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES POUR L'EXERCICE 2010

Conformément au mandat de l'assemblée générale du 18 mai 2010, les soussignés ont procédé, en date du 21 avril 2011, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2010.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par M. Bernard Dosso, trésorier et Mme Florence Fragnière, secrétaire administrative.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre conformément aux statuts et à la législation.

Nous tenons à remercier Mme Florence Fragnière, secrétaire, et M. Bernard Dosso, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Genève, le 21 avril 2010

Les vérificateurs aux comptes

Motoo Tanaka

Joël Basler

Suppléant Dominique Blaise  
18.5.2011  
D. Blaise



#### Erratum

Ci-contre, il faut lire :  
Genève, le 21 avril 2011 et non 2010

**FCLR - Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontre**

**Comptabilité 2010**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

ACTIF	31.12.2010	Ecart/2009	40'178.00
Caisses	834.10	223.70	610.40
CCP	127'755.91	40'847.26	86'908.65
<b>DISPONIBLE</b>	<b>128'590.01</b>	<b>41'070.96</b>	<b>87'519.05</b>
Débiteurs	398.20	198.20	200.00
Impôt anticipé	29.40	-	29.40
<b>AVOIRS</b>	<b>427.60</b>	<b>198.20</b>	<b>229.40</b>
Charges payées d'avance	5'111.90	-1'941.95	7'053.85
Produits à recevoir	2'447.60	-3'552.40	40'000.00
<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>7'559.50</b>	<b>-39'494.35</b>	<b>47'053.85</b>
Mobilier et infrastructures informatiques lourdes	2'626.80	2'626.80	-
Fonds amortissement mobilier	-437.80	-437.80	-
Matériel informatique	6'332.20	-	6'332.20
Fonds amortissement matériel informatique	-3'501.60	-1'583.10	-1'918.50
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>5'019.60</b>	<b>605.90</b>	<b>4'413.70</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>141'596.71</b>	<b>2'380.71</b>	<b>139'216.00</b>
PASSIF	31.12.2010	Ecart/2009	40'178.00
Fonds d'investissement mobilier	2'189.00	2'189.00	-
Fonds d'investissement matériel informatique	3'653.50	-1'583.10	5'236.60
<b>PROVISIONS</b>	<b>5'842.50</b>	<b>605.90</b>	<b>5'236.60</b>
Charges à payer	2'151.50	-38'954.45	41'105.95
Produits reçus d'avance	-	-2'950.00	2'950.00
<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>2'151.50</b>	<b>-41'904.45</b>	<b>44'055.95</b>
Capital	86'167.52	-	86'167.52
Report résultats exercice précédents	3'755.93	4'438.46	-682.53
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>89'923.45</b>	<b>4'438.46</b>	<b>85'484.99</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>97'917.45</b>	<b>-36'860.09</b>	<b>134'777.54</b>
<b>EXCEDENT DE RECETTES</b>	<b>43'679.26</b>	<b>39'240.80</b>	<b>4'438.46</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>141'596.71</b>	<b>2'380.71</b>	<b>139'216.00</b>

**FCLR - Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontre**

**Comptabilité 2010**

**COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

CHARGES	31.12.2010	Ecart/2009	31.12.2009
Traitements pris en charge par FASE	353'881.15	-8'027.23	361'908.38
Frais de personnel à charge FCLR	37'552.40	-1'097.95	38'650.35
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>391'433.55</b>	<b>-9'125.18</b>	<b>400'558.73</b>
Fournitures de bureau, documentation	1'296.65	-661.25	1'957.90
Mobilier, machines, véhicules	3'584.80	1'379.03	2'205.77
Autres fournitures et marchandises	886.40	850.00	36.40
Services tiers pour entretien mobilier	-	-649.00	649.00
Loyers, fermages et redevances	23'297.97	2'861.10	20'436.87
Dédommagements	7'807.00	5'422.40	2'384.60
Honoraires et prestations de service	19'707.80	3'208.25	16'499.55
Frais association/animation	12'874.87	-1'274.68	14'149.55
<b>BIENS SERVICES &amp; MARCHANDISES</b>	<b>69'455.49</b>	<b>11'135.85</b>	<b>58'319.64</b>
Amortissements ordinaires	2'020.90	925.30	1'095.60
Constitution fonds d'investissement	2'626.80	499.55	2'127.25
<b>AMORTISSEMENTS &amp; DIVERS</b>	<b>4'647.70</b>	<b>1'424.85</b>	<b>3'222.85</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>465'536.74</b>	<b>3'435.52</b>	<b>462'101.22</b>
RECETTES	31.12.2010	Ecart/2009	31.12.2009
Revenus de biens	-93.75	-9.80	-83.95
Revenus divers	-3'152.30	5'581.45	-8'733.75
<b>REVENUS DE BIENS ET DIVERS</b>	<b>-3'246.05</b>	<b>5'571.65</b>	<b>-8'817.70</b>
Cotisations membres association	-12'600.00	-	-12'600.00
Autres contributions	-42'425.65	-3'775.30	-38'650.35
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS</b>	<b>-55'025.65</b>	<b>-3'775.30</b>	<b>-51'250.35</b>
Subventions cantonales	-431'551.40	-41'400.37	-390'151.03
Subventions communales	-17'372.00	-2'047.00	-15'325.00
<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>	<b>-448'923.40</b>	<b>-43'447.37</b>	<b>-405'476.03</b>
Dissolution fonds d'investissement	-2'020.90	-925.30	-1'095.60
<b>RESERVES</b>	<b>-2'020.90</b>	<b>-925.30</b>	<b>-1'095.60</b>
<b>CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>-</b>	<b>-100.00</b>	<b>100.00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>-509'216.00</b>	<b>-42'576.32</b>	<b>-466'539.68</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-43'679.26</b>	<b>-39'240.80</b>	<b>-4'438.46</b>



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



**FASe**

Fondation genevoise pour  
l'animation socioculturelle